



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

**AVIS DE VACANCE DE POSTE (CADRE ORGANIQUE) N°: IRC2223**

Date de publication: **21 novembre 2012**

Date limite de dépôt des candidatures **19 décembre 2012**

<b>TITRE FONCTIONNEL:</b>	<b>Spécialiste de la production végétale et de la protection des plantes</b>	<b>CLASSE:</b>	<b>P-4</b>
<b>UNITE ADMINISTRATIVE:</b>	<b>Bureau sous-régional pour l'Afrique australe</b> SFS	<b>LIEU</b>	<b>Harare (Zimbabwe)</b>
		<b>D'AFFECTATION:</b>	<b>De durée déterminée: 2 ans</b>
		<b>DUREE *:</b>	
		<b>CODE/N° DU</b>	<b>C/1073168</b>
		<b>POSTE:</b>	
		<b>CODE CCOG</b>	<b>1H01</b>

**Les femmes et les ressortissants de pays membres non représentés ou sous-représentés possédant les qualifications requises sont encouragés à présenter leur candidature.**

**Nous encourageons de même les personnes handicapées à postuler.**

**Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.**

**Le titulaire du poste pourra être réaffecté à d'autres lieux d'affectation de la région en fonction des besoins de l'Organisation.**

**FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS**

Sous la supervision du Coordonnateur sous-régional et en se conformant aux indications fonctionnelles du Directeur de la Division de la production végétale et de la protection des plantes, en étroite collaboration avec le personnel technique au Siège, au Bureau régional pour l'Afrique et avec les Communautés économiques régionales, donner des avis et un appui techniques en matière d'intensification durable de la production végétale et de protection des plantes à l'équipe multidisciplinaire sous-régionale qui dirigera les activités menées par la FAO pour répondre aux besoins des États Membres de la sous-région d'Afrique australe. Le titulaire du poste doit également aider à renforcer les partenariats et les réseaux de connaissances au sein et hors de l'Organisation, soutenir les actions menées au niveau des pays conformément aux cadres de programmation par pays de la FAO et développer la coopération Sud-Sud et triangulaire. Plus précisément:

- Soutenir les actions menées au niveau des pays conformément aux cadres de programmation par pays de la FAO, aux cadres de priorités sous-régionales et régionales et aux cadres stratégiques de plus haut niveau afin de transformer les produits du savoir de la FAO en résultats et impacts dans les pays;
- Travailler en étroite collaboration avec les autorités nationales pour recenser les problèmes nouveaux en matière de production végétale et de protection des plantes à prendre en compte dans les programmes de développement et, le cas échéant, aider les membres à: renforcer leurs capacités phytosanitaires en matière de surveillance et de suivi, de diagnostic et de suivi des organismes nuisibles, y compris la quarantaine; réduire les risques liés aux pesticides, notamment grâce à la protection intégrée (PI); renforcer les systèmes semenciers, y compris la conservation et l'utilisation des ressources phylogénétiques; identifier les cultures prioritaires et les bonnes pratiques agricoles (BPA) pertinentes et intégrer les systèmes de production associant cultures et élevage;
- Donner des avis, des orientations et un appui aux responsables gouvernementaux et aux décideurs institutionnels pour l'identification, la formulation et la mise en œuvre de projets, programmes et politiques sur la production végétale et la protection des cultures aux niveaux national et sous-régional qui reflètent les besoins et les priorités recensés et permettent aux petits exploitants agricoles de s'intégrer dans des systèmes de production rentables et solides favorables à l'accroissement de la productivité et à la réduction des risques pour la santé humaine et l'environnement;
- Donner des perspectives et des orientations techniques et générales au sujet d'initiatives thématiques intersectorielles dans des domaines tels que: diversité biologique, bonnes pratiques agricoles, protection intégrée, agriculture de conservation et agriculture biologique; gestion de la fertilité des sols, stratégies d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets, ainsi que EMPRES et ses activités de surveillance des migrants nuisibles et des maladies transfrontières des plantes, en vue de leur insertion dans les programmes sous-régionaux de production végétale et de protection des cultures;
- Instaurer et entretenir des contacts avec des institutions nationales, sous-régionales et régionales; des organisations et organismes d'aide au développement bilatéraux, et ce afin de promouvoir une coopération sous-régionale en matière de production végétale et de protection des plantes et pour le développement et le transfert des résultats de recherches et de technologies selon les besoins des pays membres et en particulier des petits exploitants agricoles et des femmes;
- Contribuer à l'échange d'informations et fournir un appui technique aux activités nationales et sous-régionales afin que les pays membres puissent participer activement à l'établissement en cours et à la mise en œuvre de conventions et accords internationaux, en particulier la CIPV, la Convention de Rotterdam, le Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides et le Plan d'action mondial sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture;
- Planifier, organiser et diriger des réunions, séminaires et ateliers sous-régionaux, régionaux et intergouvernementaux portant sur la production végétale et la protection des plantes;
- Préparer des études de cas, des rapports, des lignes directrices, des publications et des exposés visant à appuyer l'exécution du programme.
- S'acquitter d'autres tâches connexes qui pourront lui être confiées.

**CONDITIONS MINIMALES À REMPLIR**

*Les candidats doivent remplir les conditions suivantes*

- Diplôme universitaire de niveau supérieur en agriculture, phytotechnie, protection des cultures ou dans un domaine apparenté
- Sept ans d'expérience pertinente de la production végétale et de la protection des cultures
- Connaissance courante de l'anglais ou du français et connaissance moyenne de l'autre langue

## CRITÈRES DE SÉLECTION

*Les candidats seront sélectionnés en fonction des critères suivants:*

- Étendue des connaissances et expérience pertinente de la production végétale et de la protection des cultures en Afrique
- Étendue et pertinence de l'expérience de la formulation, du développement et de l'exécution de projets et programmes techniques liés à la production végétale et à la protection des cultures.
- Compétences confirmées dans l'analyse des questions techniques ayant trait à la mise au point de stratégies
- Étendue de l'expérience et aptitude à négocier et à coopérer avec de hauts fonctionnaires publics dans les gouvernements nationaux, des organisations intergouvernementales et d'autres institutions et à mettre en place des réseaux coopératifs et des programmes conjoints
- Aptitude à planifier et à organiser et expérience de la préparation et de la gestion de réunions et d'ateliers intergouvernementaux
- Aptitude confirmée à communiquer de manière claire et concise, tant oralement que par écrit
- Aptitude confirmée à travailler efficacement dans une équipe multidisciplinaire, à renforcer la cohésion de l'équipe dans un environnement multiculturel

*Prière de noter que les candidats doivent posséder une bonne connaissance de l'informatique et des logiciels de traitement de textes et doivent pouvoir travailler avec des personnes de nationalités et de cultures différentes.*

***\*Dans le cas des candidats employés par la FAO, la durée de l'engagement sera déterminée en fonction des règles en vigueur sur la prolongation des engagements.***

---

## RÉMUNÉRATION

L'Organisation offre une rémunération (traitement et indemnités) compétitive. Pour tout renseignement sur les traitements, indemnités et autres prestations relevant du régime commun des Nations Unies, voir: <http://icsc.un.org/>.

---

Pour présenter votre candidature visitez le site internet de iRecruitment

<http://www.fao.org/employment/irecruitment-access/en/>

et complétez le dossier de candidature en ligne

Afin d'être en mesure d'évaluer correctement votre candidature, nous vous prions de vous assurer que vous avez rempli toutes les sections de votre dossier de candidature en ligne.

Prière de noter que les membres du personnel de la FAO sont des fonctionnaires internationaux placés sous l'autorité du Directeur général et qu'ils peuvent être affectés à toute activité ou tout service de l'Organisation.

**LA FAO EST UN ESPACE NON FUMEUR**